

AFFAIRE RAVATOMANGA

ARRÊTÉ À L'AÉROPORT

Nasser Bheeky tente d'influencer un officier de la FCC

Après avoir tenté d'influencer un officier de la Financial Crimes Commission (FCC), Nasser Bheeky s'est rendu à l'aéroport vendredi afin de prendre un vol pour Dubaï, mais il a été arrêté à temps par les enquêteurs de la FCC. Selon nos renseignements, il aurait fait cette démarche à la demande de David Jean Christian Thomas du groupe SODIAT.

LES arrestations de vendredi dernier marquent un tournant décisif dans l'affaire Ravatomanga. David Jean Christian Thomas, 38 ans, superviseur au sein du groupe SODIAT, a été interpellé et inculpé de «conspiration» dans des activités criminelles. La FCC l'accuse d'avoir facilité la dissimulation de fonds criminels à travers le système bancaire mauricien. Originaire de Belle-Vue-Calodyne, Thomas se retrouve face à des accusations graves en vertu de l'article 48 de la *Financial Crimes Commission Act* de 2023. Il est également accusé d'avoir tenté de dissimuler des biens d'une valeur de 20 milliards de dollars via le système informatique d'une banque.

Par ailleurs, Mamy Ravatomanga, surnommé Pierre Bleu, demeure toujours sous surveillance médicale en clinique. Bien qu'il ait été arrêté vendredi, ses avocats ont objecté à sa comparution en justice, invoquant des raisons médicales, mais les autorités continuent de suivre de près son état. Vendredi, l'homme d'affaires malgache a vu son empire économique se fissurer. Dans une opération d'envergure, la FCC a lancé une série d'arrestations, ciblant des individus liés à un réseau de blanchiment d'argent d'une ampleur inédite. Après

plusieurs mois d'investigation, l'affaire, surnommée *Saga Mamy*, a pris une tournure décisive, dévoilant des pratiques criminelles qui secouent non-seulement Maurice, mais aussi Madagascar et d'autres juridictions internationales. Ce scandale pourrait bien marquer un tournant dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent dans la région.

► Un réseau financier bien rodé de USD 640 millions

La FCC a mis à jour un montage financier complexe impliquant des sommes astronomiques, estimées à plus de Rs 30 milliards. Selon les enquêteurs, ces fonds, d'origine criminelle, auraient transité par des institutions bancaires à Maurice avant d'être dissimulés à travers des sociétés-écrans et des transferts internationaux soigneusement orchestrés. La personne centrale de ce réseau serait Mamy Ravatomanga, dont l'influence économique dépasse largement les frontières de Madagascar. Propriétaire d'un empire diversifié allant de l'immobilier aux ressources naturelles, il est accusé d'avoir blanchi des fonds issus de ses activités illicites en utilisant des structures financières mauriciennes.

L'enquête révèle que cette

opération de blanchiment aurait duré plusieurs années, avec l'aide de complices localisés dans diverses juridictions, notamment en Afrique de l'Est et en Europe. Selon la FCC, Ravatomanga et ses associés auraient utilisé des banques mauriciennes pour faciliter les transferts de fonds, puis recouru à des sociétés-écrans pour dissimuler la provenance de ces sommes. L'ampleur des transactions dépasse largement les frontières de Maurice, s'étendant à des pays comme Madagascar, les Émirats arabes unis, et même des destinations européennes, des lieux bien connus pour leur opacité financière.

► Cascade de révélations

L'affaire *Saga Mamy* ne se limite pas à une simple fraude financière à l'échelle nationale. Elle met en lumière l'implication de plusieurs entités financières, tant à Maurice qu'à l'étranger. Les enquêteurs de la FCC ont scruté les flux financiers et les structures d'entreprises qui ont permis à Ravatomanga de dissimuler l'origine de ses fonds. Ils ont ainsi identifié un réseau d'une grande complexité reliant plusieurs pays. Des perquisitions ont eu lieu dans plusieurs sociétés affiliées au groupe SODIAT. À Maurice, la FCC a saisi 63 dossiers



■ Nasser Bheeky.

et plusieurs appareils électroniques, des éléments cruciaux pour suivre la piste des fonds.

La FCC a également obtenu de nouveaux documents bancaires, qui relient l'affaire à un ancien dossier abandonné en 2011, faute de coopération des autorités malgaches. Ce dossier semblait avoir été une première tentative pour démasquer le magnat, mais la corruption et le manque de soutien politique avaient enterré l'affaire. Aujourd'hui, les preuves accumulées ont permis de rouvrir ce dossier et de l'associer aux activités récentes de Ravatomanga. Bien que la situation soit encore floue concernant son état de santé, les autorités semblent déterminées à poursuivre l'enquête. D'autres arrestations seraient à prévoir dans les jours à venir, car de nouveaux éléments continuent à émerger. Il est désormais certain que le magnat malgache n'est qu'une pièce d'un puzzle bien plus vaste.

► «Private prosecution» contre Paul Bérenger

Nasser Osman Bheeky, le frère de Zulfekhar Bheeky, l'une des trois victimes de l'assassinat survenu rue Gorah-Issac en octobre 1996, et Raju Mohit ont déposé, mardi



■ David Jean Christian Thomas.



■ Mamy Ravatomanga.

dernier, une *private prosecution* contre le Premier ministre adjoint, Paul Bérenger. Le dossier sera examiné pro forma le 10 décembre prochain, devant la cour de district de Curepipe. L'acte d'accusation situe le délit en août 1997. Selon les plaignants, Nasser Bheeky et Raju Mohit, Paul Bérenger, en toute connaissance de cause, aurait hébergé un «criminel», Toorab Bissessur. Ils précisent que ce dernier aurait commis plusieurs infractions à Maurice entre 1995 et 1997. Ils allèguent également que Paul Bérenger aurait remis une somme d'argent à Toorab Bissessur pour lui permettre de se rendre à Madagascar, ce qui lui aurait permis d'échapper à la justice mauricienne pour les délits qu'il avait commis.

Vilorsha ARMOOGUM

LUTTE SANS RELÂCHE CONTRE LA CORRUPTION

«Chaque centime volé reviendra à notre pays», assure Fanirisoa Ernaivo

L'ANCIENNE magistrate Fanirisoa Ernaivo (photo), mandatée par le Conseil national pour la défense de la transition (CNDT) malgache, a abordé un tournant décisif dans la lutte contre la corruption à Madagascar. En fin de mission, elle est rentrée à Madagascar hier, après de longues années d'exil en France. Elle a remis à la FCC des documents cruciaux concernant des détournements de fonds présumés impliquant l'homme d'affaires malgache Mamy Ravatomanga.

Ces pièces, qui révèlent des pratiques suspectes sur le sol malgache, pourraient

constituer un moment clé dans une affaire qui suscite déjà de vives réactions à l'échelle nationale et internationale. «Cette affaire continue de se dérouler et nous resterons vigilants pour garantir que justice soit rendue, tant dans notre pays qu'à l'étranger», a-t-elle déclaré, soulignant que cette démarche ne marque que le début d'un processus visant à mettre fin à l'impunité et à récupérer



les fonds détournés.

La remise des documents à la FCC s'inscrit dans une volonté de coopération internationale. Ernaivo a précisé que son équipe suivrait de près les actions de Ravatomanga et de ses complices, «jusqu'à ce que chaque centime volé revienne à Madagascar». Elle a également exprimé sa détermination à mener

cette lutte sans relâche : «Nous allons poursuivre cette mission, sans faillir, afin que ceux qui ont enfreint la loi soient traduits en justice et que notre

nation retrouve ce qui lui appartient de droit.»

L'affaire, qui implique l'un des hommes d'affaires les plus influents de la Grande île, pourrait ainsi marquer un tournant majeur pour la transparence et la lutte contre la corruption à Madagascar. Alors que les autorités malgaches cherchent à renforcer les institutions judiciaires et à renforcer la coopération internationale, cette enquête pourrait bien ouvrir la voie à de nouvelles initiatives en matière de responsabilité et de transparence financière.

V. A.

L'AFFAIRE Boeing, impliquant la manipulation frauduleuse de certificats d'immatriculation et de navigabilité pour cinq avions Boeing 777-212, a pris une ampleur, affectant les relations internationales de Madagascar et mettant en lumière l'étendue de la corruption dans son secteur aérien. Mamy Ravatomanga, président-directeur général du groupe SODIAT, a été identifié comme l'un des suspects clés dans ce scandale de blanchiment d'argent. Il est soupçonné d'avoir touché des commissions dans le *deal* où l'argent a été transféré dans une *management company* à Maurice. Face à l'ampleur de l'affaire et aux risques géopolitiques qu'elle engendre, le gouvernement malgache a pris des mesures décisives pour résoudre ce dossier en sollicitant l'émission d'un mandat d'arrêt international contre Ravatomanga et une notice rouge d'Interpol.

► Une manipulation d'envergure

Le scandale commence en 2024, lorsque UDAAN AVIATION, une société fondée par des acteurs malgaches et étrangers, obtient cinq avions Boeing 777-212. Bien que ces appareils soient censés renforcer le transport aérien à Madagascar, ils se retrouvent dans une situation précaire : non immatriculés, non-opérationnels et documents nécessaires manquants pour leur mise en service. Pour régulariser leur situation, des Certificats d'immatriculation provisoire (CIP) et de navigabilité provisoire (CNP) sont délivrés par l'Aviation civile de Madagascar (ACM) en janvier 2025, permettant ainsi aux avions de subir une maintenance au Kenya.

MANDAT D'ARRÊT ET NOTICE ROUGE Stratégie de l'État malgache dans l'affaire Boeing

► Le dossier dans une «management company» à Maurice

Cependant, une série de manipulations douteuses a été découverte lorsque des documents falsifiés ont été retrouvés, envoyés dans des pays comme le Cambodge et l'Iran. Des révélations ont permis de découvrir que les certificats délivrés par l'ACM avaient été modifiés, prolongeant leur validité pour permettre une exploitation illégale des avions en dehors du cadre législatif malgache. Il s'avère que Mamy Ravatomanga et d'autres acteurs influents, dont des responsables de l'ACM, auraient facilité ces manœuvres en échange de paiements illicites, renforçant les soupçons de blanchiment d'argent.

Face à ce scandale de grande envergure, le gouvernement malgache, dirigé par les nouvelles autorités en place, a rapidement pris des mesures pour marquer son engagement dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Le doyen des juges d'instruction, Rojosa Rakotonanahary, a ainsi émis un mandat d'arrêt international contre Mamy Ravatomanga le 16 octobre dernier, soulignant la gravité des accusations qui pèsent sur lui. Le mandat d'arrêt viserait à garantir que Mamy Ravatomanga réponde

de ses actes devant la justice malgache, tout en envoyant un signal fort aux responsables de ce réseau de corruption.

► Stratégie internationale : notice rouge d'Interpol

Le gouvernement malgache ne s'est pas contenté de l'émission d'un mandat d'arrêt national. Il a, par l'intermédiaire de la juriste Fanirisoa Ernaivo, mandatée pour suivre ce dossier à l'international, initié une demande de publication d'une notice rouge auprès d'Interpol. Ce mécanisme, utilisé par les pays membres d'Interpol, permet d'émettre un appel mondial à l'arrestation d'un individu recherché.

La notice rouge est une étape cruciale dans le processus d'extradition, facilitant ainsi la coopération entre les États pour localiser et capturer les fugitifs à l'échelle internationale. Elle sert de levier pour accélérer la procédure d'extradition de Mamy Ravatomanga, en coopération avec les pays où il se trouve, notamment Maurice, où il est soupçonné de s'être réfugié. Ce geste témoigne de la volonté de Madagascar de régler cette affaire en confor-

mité avec les standards internationaux et de renforcer son image sur la scène mondiale, en particulier dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Après des décennies de lutte contre la corruption, les nouvelles autorités ont décidé de prendre à bras-le-corps l'affaire Boeing, démontrant ainsi leur détermination à restaurer la confiance des investisseurs étrangers et des partenaires internationaux. Les déclarations de Fanirisoa Ernaivo, qui a assuré à l'AFP que le mandat d'arrêt avait bien été transmis à Interpol, ont marqué un tournant dans cette affaire en signalant la résolution de l'État malgache à ne pas laisser les responsables de cette fraude échapper à la justice. La Cellule anti-corruption et de lutte contre le blanchiment d'argent transnational, l'agence malgache en charge de ce type d'enquête, a également confirmé l'existence du mandat d'arrêt et la demande d'une notice rouge à Interpol, renforçant ainsi la légitimité et l'efficacité des démarches malgaches.

La coopération avec Interpol est essentielle pour la suite de cette affaire. Une fois la notice rouge activée, les autorités malgaches espèrent que Mamy Ravatomanga sera rapidement localisé et arrêté. L'étape suivante consistera à entamer les démarches d'extradition vers Madagascar, en vertu des traités internationaux signés avec d'autres pays. Si l'extradition est accordée, le suspect pourra enfin être jugé pour les crimes de blanchiment de capitaux, d'abus de pouvoir et d'autres délits financiers dont il est accusé.

La Rédaction



SEAT LEON

Lead with LEON

For those who don't follow trends — they set them.

Bold design, smart tech, and agile performance made for wherever life takes you - The SEAT Leon keeps you ahead.

As from Rs. 12,300 per month*

Warranty of 5 years or 100,000 km

Allied Motors

SEAT, Bagatelle, State House Avenue, Réduit - T: +230 401 2900 - F: +230 454 8617 - E: info@alliedmotors.co

Follow us: [SEATMauritius](#) [seatmauritius](#) [seatmauritius](#)

*Non-contractual picture - Valid on stock only